



I.I.B.S.N.

AVIS À LA BATELLERIE

ET AUX USAGERS DE LA SEVRE NIORTAISE

N° 2024-43
Du 02/09/2024

AVIS AUX USAGERS DU BIEF DE LA SOTTERIE EN AVAL DU PORT DE COULON (79510)

En raison d'une opération de débardage de bois, par voie d'eau, et provenant des propriétés sises sur les communes de MAGNÉ, COULON et SANSAIS-LA GARETTE, une vigilance particulière est demandée aux usagers naviguant **entre le port de COULON et l'écluse de la Sotterie**, sur les voies d'eau de la Sèvre niortaise, du bief Biffour, du canal de Coulon à la Garette et la conche bergère, **jusqu'au 31 octobre 2024 inclus**.

Merci de votre compréhension.

La Présidente

Séverine VACHON

Par délégation
l'adjoint à la Direction
Gilles CHOURRÉ